



# DEUX MOTS DE SECURITE DU TRAVAIL

La lettre d'information d' **ACOSET**  
Décembre 2024

## PROMOUVOIR LA CULTURE DE PREVENTION POUR PRESERVER LA MOTIVATION A LA SECURITE

**La culture sécurité au travail vise à développer une perception du risque partagée par tous les membres de l'entreprise, avec comme résultat leur motivation et un ensemble de comportements et de pratiques sécuritaires réduisant significativement la fréquence et la gravité des accidents.**

On observe différents niveaux de culture de prévention des risques professionnels, qui s'acquiert de différentes manières, au fil du temps, en fonction des contraintes économiques et juridiques, et des stratégies et politiques managériales : les facteurs économiques, techniques, réglementaires, jouent un rôle sur la culture sécurité qu'il est difficile de dissocier du rôle que jouerait la seule culture comportementale.

La culture sécurité résulte ainsi de l'ensemble des phénomènes techniques et organisationnels mais aussi beaucoup du comportement des individus vis-à-vis de la sécurité.

Dans ce cadre, on trouve quatre niveaux de maturité de culture sécurité :

### 1. Le niveau du déni

Il s'agit des entreprises n'ayant pas de pratique active de prévention des risques professionnels : la prévention des risques professionnels n'est jamais abordée (par exemple, pas de document d'évaluation des risques professionnels, aucune mesure de formation à la sécurité...) ou seulement par le biais de mesures dérisoires ou vaines (quelques équipements de protection individuels, sans sensibilisation aux risques ni contrôle d'adaptation ou de port effectif).

### 2. Le niveau minimaliste

Il s'agit d'entreprises qui mettent en œuvre le minimum d'actions pour éviter d'être trop en infraction vis-à-vis du Code du Travail et d'être poursuivi pénalement en cas d'accidents graves, pour contenir des tensions et conflits sociaux majeurs, pour avoir le sentiment de faire l'indispensable. Les risques professionnels ne font pas l'objet d'une discussion collective : le Document Unique est certes rédigé mais reste au niveau de la Direction, et est considéré comme une tâche administrative de plus.



### 3. Le niveau gestionnaire

Ces établissements rédigent, souvent avec accord des représentants du personnel, et diffusent un document d'évaluation des risques professionnels et définissent parfois sommairement des objectifs de sécurité et d'améliorations des conditions de travail, mais ceux-ci n'apparaissent pas comme prioritaires. Il n'y a pas de réponse globale structurée aux problématiques en matière de sécurité du travail. L'implication de la Direction Générale est très faible ou de façade, elle délègue totalement les questions de santé et sécurité au travail et de prévention des risques professionnels aux experts internes (DRH, IHS, médecins du travail) ou externes (IPRP) et aux responsables locaux.

Au niveau gestionnaire, la culture sécurité est orientée sur les résultats immédiats à l'aide uniquement d'une analyse des événements passés.

### 4. Le niveau proactif

Il s'agit d'entreprises qui ont pour objectif de prendre en compte l'amélioration des conditions de travail, de manière globale et partagée par tous les acteurs de l'entreprise, avec une gestion de la performance de la sécurité au travail basée sur des politiques de prévention, des procédures, des plans d'action, impliquant chaque niveau de responsabilité.

Cela nécessite une vision globale des risques de l'entreprise, d'un état des lieux complet vis-à-vis des obligations réglementaires et d'un benchmarking face aux meilleures pratiques, pour parvenir à la prise de conscience de tous les responsables et à des démarches cohérentes de progrès dans le domaine de la prévention des risques professionnels. La politique de prévention se définit alors par rapport à des enjeux principaux révélés suite à une évaluation de la situation de santé et sécurité du travail et s'inscrit dans l'avenir en faisant connaître l'ambition que l'on va poursuivre de façon claire et concise, en fixant les objectifs, les orientations, les priorités et en suivant les effets des plans d'action au fur et à mesure à l'aide d'indicateurs appropriés : elle s'appuie sur l'implication personnelle de la Direction Générale pour la rendre crédible.

Au niveau proactif, la culture sécurité est orientée sur la prévention et la santé et sécurité au travail et est intégrée aux processus décisionnels et aux systèmes organisationnels au sein d'un système de management de la sécurité et santé au travail (SMSST) : celui-ci a pour objectif de prendre en compte l'amélioration des conditions de travail, de manière globale et partagée par tous les acteurs de l'entreprise.

**Et vous ? A quel niveau se situe votre entreprise ?**